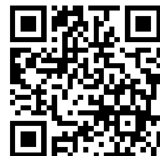
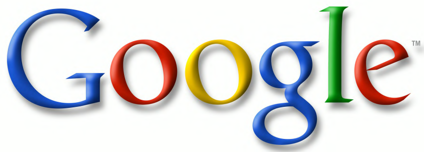



Google

DISCOURS

SUR

LES PUBLICATIONS LITTÉRAIRES

DU MOYEN-AGE.



PUBLICATIONS DU MÊME AUTEUR :

ŒUVRES DE MAISTRE FRANCOIS VILLON, corrigées et complétées d'après plusieurs manuscrits qui n'étoient pas connus, précédées d'un mémoire, accompagnées de leçons diverses et de notes par J.-H.-R. Prompsault. Chez Ébrard, libraire-éditeur. 1 vol. in-8. 5 fr.

LE PETIT JARDIN DES ROSES ET LA VALLÉE DES LIS, opuscule du B. Thomas à Kempis, traduit du latin par J.-H.-R. Prompsault. Deuxième édition. Chez Gaume. 1 vol. in-18.

LE PASTORAL DE SAINT GRÉGOIRE-LE-GRAND traduit du latin par J.-H.-R. Prompsault. Chez Gaume frères. 1 vol. in-18.

DISCOURS SUR LES PUBLICATIONS LITTÉRAIRES DU MOYEN-AGE, suivi d'un *Errata* comprenant près de 2,000 corrections ou rectifications à faire dans la collection des anciens monuments de l'histoire et de la littérature françoise, publiée par Crapelet, par J.-H.-R. Prompsault. 1 vol. in-8 sur papier vélin grand-jésus. 5 fr.

Le même, sans Errata, papier ordinaire. 1 fr. 25 c.

POUR PARAITRE INCESSAMMENT :

LI SERMON DE SAINT BERNARD, k'il fait de l'avent et des altres festes parmei l'anz, précédés d'une dissertation et accompagnés d'une version moderne, par J.-H.-R. Prompsault.



DISCOURS

SUR

LES PUBLICATIONS LITTÉRAIRES

DU MOYEN-AGE,

PAR

J.-H.-R. PROMPSAULT.



PARIS,

ÉBRARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES MATHURINS-ST.-JACQUES, 24.

SYLVESTRE, RUE DES BONS-ENFANTS, 30.

1835

ERRATA.

Page 14, supprimez la virgule qui est à la fin du deuxième vers cité, et lisez *amentente* au lieu de *entente*, au commencement de la quatorzième ligne.



DISCOURS

SUR

LES PUBLICATIONS LITTÉRAIRES

DU MOYEN-AGE.

Personne n'applaudit, avec une reconnoissance plus sincère que la mienne, au zèle des hommes laborieux qui ont le courage de dévorer la poussière des manuscrits où sont ensevelis les restes de notre vieille littérature, afin d'exhumer, en quelque sorte, ce qui mérite d'être connu et de nous en procurer la jouissance. Je sais qu'un pareil dévouement, lors même qu'il n'auroit pas un résultat aussi satisfaisant qu'on pourroit le désirer, mérite des éloges et des encouragements. Je le déclare ici, afin que le lecteur, sachant d'avance dans quel esprit sont faites les réflexions qui vont suivre, ne me prête pas des sentiments qui sont tout-à-fait en dehors de mes habitudes.

J'estime en particulier et je respecte tous ceux qui se livrent à des recherches paléographiques. Dans le nombre il en est plusieurs que je reconnois volontiers pour mes maîtres. Je crois qu'ils sont tous animés du désir de se rendre utiles, et je leur suppose à tous assez d'érudition, de patience et de goût pour le réaliser. Mais il pourroit se rencontrer que des jeunes gens, avides de célébrité, se jetassent inconsidérément dans la carrière, fissent de vains efforts pour arriver au but, et ne parvinssent, après des essais infructueux, qu'à embarrasser ceux qui voudroient courir avec eux ; c'est pour ceux-là que j'écris.

Ayant besoin de justifier mes réflexions par des exemples, et ne voulant nuire à aucune des entreprises qui se poursuivent, en ce moment, avec beaucoup d'activité, je me suis vu dans la nécessité de révéler quelques-uns des défauts que j'ai aperçus dans les ouvrages de ceux qui ne travaillent plus, et en particulier dans la *Collection des anciens monuments de l'histoire et de la langue françoise,* tout récemment terminée.

M. Crapelet lui-même ne peut pas me savoir mauvais gré d'avoir lu trop attentivement un recueil qui, sous le rapport typographique, ne laisse rien à désirer. S'il arrivoit que trop sensible au désagrément de me voir signaler des défectuosités là où il lui étoit cependant bien permis de ne pas en soupçonner, il se crût obligé d'ouvrir la bouche et de

me maudire ; pour toute réponse, je le prierois de vouloir bien consulter le volumineux *errata* dont ce discours est accompagné. Il verra sans peine que j'aurois pu dire des choses plus désobligeantes, et il me saura gré d'avoir fait, en ami, la critique d'une entreprise dont il n'aura peut-être pas voulu décliner la responsabilité, et qui, malgré ses défauts, lui a bien certainement acquis des droits à la reconnoissance de tous les gens de lettres.

Parmi les réflexions qui m'ont été suggérées par la lecture des manuscrits et des différentes publications que j'ai été dans le cas de lire ou de consulter, il en est qui regardent plus particulièrement le paleographe éditeur ; j'ai cru devoir les réunir, et, comme elles sont de nature à faire connoître les qualités qu'il est indispensable d'acquérir lorsqu'on veut lire correctement les manuscrits françois, j'en ai formé la première partie de ce discours. Je m'occuperai, dans la seconde, des publications elles-mêmes qui, pour être utiles au public, ont besoin d'être faites avec discernement et accompagnées de quelques éclaircissements devenus indispensables de nos jours.

PREMIÈRE PARTIE.

Un paléographe ne doit se rendre éditeur d'un ouvrage françois, composé et écrit au moyen-âge, qu'autant qu'il est en état de lire avec intelligence les manuscrits qui nous l'ont conservé; car il faut qu'il soit en état ou de préparer lui-même son travail, ou de s'assurer, par ses propres yeux, qu'il a été préparé d'une manière convenable par ceux à qui il l'avoit confié : faute de quoi, il s'exposera inévitablement aux risques d'être accusé d'ignorance et convaincu d'infidélité (1). Ceux qui n'ont des manuscrits qu'une connoissance superficielle croiront peut-être que je demande peu de chose : ils auront tort.

(1) C'est à quoi se sont déjà exposés plusieurs éditeurs et entre autres celui du *roman du châtelain de Coucy et de la dame du Fayel*. Le manuscrit original est chargé de fautes qui appartiennent visiblement au copiste. Il renferme plusieurs lacunes. Deux chansons entières y ont été omises. L'éditeur ne s'est aperçu d'aucune de ces imperfections, et à juger de ses intentions par la manière dont il a fait son travail, on seroit autorisé à croire qu'il s'étoit proposé d'en augmenter le nombre et de rendre ainsi la lecture de ce roman plus désagréable.

Si de nombreux exemples n'étoient là, pour prouver, au besoin, que des hommes, fort habiles d'ailleurs (1), n'ont pas su lire les *Romans* (2) qu'ils faisoient imprimer, je lui montrerois tout de même, pourvu qu'il eût la complaisance de m'écouter, que, s'il est permis à toute personne intelligente d'entreprendre avec quelque succès la lecture des chartes et des manuscrits françois (3), il n'en est pas moins vrai qu'une longue habitude, jointe à l'intelligence

---

(1) Il est facile de s'apercevoir que nos vieux coutumiers, le coutumier général, le nouveau coutumier général, les ordonnances des rois de France, quoique publiés par des légistes fort estimables, sont chargés de mots mal lus et quelquefois entièrement défigurés.

L'histoire de saint Louis, à laquelle Mélot, l'abbé Sallier et Capperonnier ont travaillé, celle de l'empire de Constantinople donnée par Du Cange, et celle de saint Louis par le même, ne sont pas exemptes des mêmes défauts.

Le P. Mabillon n'a fait imprimer qu'un seul fragment des sermons françois de saint Bernard, et les dix premières lignes de cet extrait contiennent 17 fautes de lecture.

(2) On donnoit en France le nom de *roman* au latin corrompu que parloient alors plusieurs peuples de l'Europe. *Romancer* ou *enromancer*, c'étoit mettre du latin pur en *roman*. De là vient qu'on appela *roman* ces sortes de traductions, et ensuite les compositions mêmes qui étoient écrites en *roman*.

(3) Ce que nous disons des manuscrits françois convient à fort peu de chose près aux manuscrits latins. Si nous les mettons, en apparence, hors de nos observations, c'est parce que les paléographes étant, pour l'ordinaire, plus familiarisés avec le latin qu'avec le roman, ils se trouvent par là même moins exposés à commettre des erreurs en le lisant.

des mots et à des connoissances spéciales, peut seule procurer l'avantage de la faire correctement; et voici pourquoi.

L'alphabet, à l'époque dont nous parlons, représentoit, avec deux lettres de moins, le même nombre de voix et d'articulations qu'il représente aujourd'hui; de telle sorte qu'on pourroit dire avec le peuple, que les *i* étoient alors des *j* et les *u* des *v* : l'aspiration que le lecteur donnoit à l'une ou à l'autre de ces lettres, selon le mot où il les rencontroit, changeoit leur articulation naturelle et formoit une prononciation équivalente à celle que nous avons attachée au *j* et au *v* (1).

D'un autre côté, pour gagner du temps et économiser du parchemin, les copistes avoient ajouté à leur alphabet un certain nombre de signes qui, placés soit au-dessus, soit au-dessous, soit à la fin du mot, annonçoient au lecteur ou la suppression d'une lettre, ou celle d'une syllabe entière.

Ces abréviations, dont l'usage avoit déterminé la

---

(1) Nous n'avons eu qu'à déterminer la valeur du *j* et du *v*. Ces deux lettres se rencontrent fréquemment dans les manuscrits les plus corrects et les mieux écrits du XIIe siècle comme variation arbitraire de l'*i* et de l'*u*.

Quand il se rencontroit, soit dans le corps, soit à la fin du mot, deux *i* de suite, on allongeoit assez ordinairement le dernier. De là est venu le double *i* françois qu'on a eu tort de confondre avec l'*i* grec, sa valeur étant tout-à-fait différente.

forme, n'admettoient d'autres variations que celles qui étoient occasionnées par l'inaptitude, ou par le peu de soin du copiste. Mais chacune d'elles avoit une valeur complexe; de manière qu'après avoir annoncé dans un endroit la suppression d'une lettre, ou d'une voyelle, ou d'une syllabe, elle pouvoit fort bien désigner ailleurs une suppression toute différente. Son appréciation étoit laissée à la sagacité du lecteur qui du reste ne pouvoit nullement être mise en défaut, attendu que toutes les abréviations comprises sous un même signe, avoient entre elles des rapports sensibles de prononciation ou de resonnance, et que la connoissance qu'il avoit des mots ne lui permettoit pas de se méprendre dans le choix des lettres ou des syllabes dont il devoit les composer. Lorsque la suppression portoit sur l'un de ces mots qui, se reproduisant moins souvent, auroit pu ne lui être pas familier, le signe particulier de l'abréviation étoit ordinairement remplacé par la voyelle même qui caractérisoit la syllabe supprimée (1).

---

(1) Ce que nous disons ici des abréviations qui se rencontrent dans les manuscrits ordinaires, doit faire comprendre combien l'étude en seroit simple, si elle étoit bien dirigée.

Un archiviste plus patient qu'éclairé s'est donné autrefois la peine de recueillir dans un vol in-4o toutes les abréviations qu'il avoit rencontrées dans les chartes et dans les manuscrits qu'il avoit lus. Ce travail, qui n'est rien moins que complet, est,

Une autre espèce d'abréviation, fort commune dans l'écriture ronde, consistoit à faire servir le même trait de plume à la formation de deux lettres différentes, ce qui mettoit quelquefois le copiste dans la nécessité de donner à ses caractères une conformation vicieuse. Il le faisoit sans scrupule ; car, dans ces siècles reculés, les manuscrits n'étant guère lus que par ceux qui les écrivoient, ou par un petit nombre d'hommes lettrés dont l'œil exercé ne pouvoit être ni égaré, ni arrêté par de pareilles agglomérations, on trouvoit sans doute naturel ce qui nous paroît bizarre, et l'on étoit bien loin de soupçonner qu'on pût jamais être embarrassé dans une lecture qui se faisoit alors avec beaucoup de facilité.

C'est à cette disposition des lecteurs qu'il faut attribuer le peu de soin que les meilleurs copistes ont mis à distinguer les uns des autres quelques-uns de leurs caractères. Dans plusieurs manuscrits, qui d'ailleurs sont fort beaux, les *c* et les *t*, les *u* et les *n*, les *in* et les *m*, les *g* et les *q*, se présentent sous une forme tellement identique, que je ne crois pas qu'il ait jamais été possible de les reconnoître à leur conformation. Les éditions modernes, de même que les anciennes, sont remplies des erreurs

---

je crois, ce que l'on peut mettre de plus inutile entre les mains d'un jeune paléographe.

que cette confusion a occasionnées, et je ne serois nullement surpris qu'elle eût contribué, pour le moins autant que la prononciation, aux substitutions qui ont eu lieu dans les mots de notre langue où le *c* étymologique, religieusement conservé par nos premiers *romanciers*, a été remplacé par un *t*.

Il doit être bien entendu que les difficultés dont nous parlons deviennent plus ou moins embarrassantes, selon que le manuscrit a été écrit par une main plus ou moins exercée, et se trouve aujourd'hui dans un état de conservation plus ou moins parfait. Or, en supposant que le paléographe éditeur ait, comme cela se pratique, l'attention de choisir parmi les manuscrits où se rencontre le texte qu'il veut faire imprimer, non pas le plus correct, mais celui dont la lecture est plus commode, il faudra toujours qu'il sache substituer à propos des *j* et des *v* aux *i* et aux *u* aspirés, remplir les abréviations d'une manière convenable, distinguer les lettres doubles, et reconnoitre celles dont la conformation est vicieuse. Comment remplira-t-il une tâche pareille?

Si les mots dont se servoit le *romancier* n'avoient fait que vieillir, ou si chacun de ceux qui n'existent plus avoit, en se retirant, laissé des traces de son passage, si l'orthographe avoit toujours été constante et uniforme, si la prononciation n'avoit pas suivi la langue et partagé avec elle les différen-

tes modifications qui l'ont mise dans l'état où le siècle de Louis XIV nous l'a montrée, tout homme intelligent et laborieux pourroit, avec un peu d'attention et beaucoup de patience (1), lire correctement les plus anciens manuscrits françois. Mais il n'en est pas ainsi. La langue romane est, sous plusieurs rapports, une langue morte. Ses mots ont fait plus que de vieillir : un grand nombre d'entre eux n'existent plus et n'ont laissé aucune trace sensible de leur existence, soumise à des influences dont il est facile de reconnoître l'effet, leur forme a été plusieurs fois modifiée et l'ignorance des copistes lui a bien souvent donné un aspect rude et sauvage qu'elle ne devoit pas avoir. Leur prononciation, rapide et fort douce dans l'origine (2), a été soumise aux mêmes variations. On s'est si peu occupé de la connoître et elle me paroît tellement différente de ce qu'on la supposeroit au premier abord, que je crois pouvoir dire, sans blesser la vanité de personne, que le commun des paléographes l'ignore

(1) L'*Histoire de la Passion*, d'Olivier Maillard, prouve qu'il faudroit à un éditeur l'une et l'autre de ces qualités pour lire correctement et d'une manière uniforme le françois qui n'a fait que vieillir.

(2) On peut en juger par la formation des mots. D'*aperire*, on avoit fait : aüvréir ; de *sequi*, séüir ; de *seculum*, secle ; de *proximus*, proïsme ; de *facit*, faït ; de *fecit*, féist ; de *faciebat*, fesoiët, etc.

complètement, et que les plus érudits ne sont peut-être pas encore parvenus à en obtenir une connoissance parfaite. Comment sortira de ce labyrinthe obscur celui que l'expérience, la connoissance des mots et de nombreuses observations ne mettront pas sur la voie ?

Deux ou trois exemples feront ressortir l'embarras d'une pareille position.

Il rencontre le mot *aiue* dans un manuscrit françois. Ce mot a été lu et orthographié de trois manières différentes : *aiũe*, *aive*, *ajue*. De ces trois lectures il ne peut y en avoir qu'une seule de naturelle. Laquelle est-ce ? comment la reconnoîtra-t-il ? Voilà précisément où est la difficulté.

S'il est assuré que l'auteur dont il lit les œuvres faisoit venir ce mot d'*adjuvamen*, il faudra qu'il déclare vicieuses les trois lectures déjà reçues et qu'il en établisse une quatrième, *ajũe*. C'est en effet celle qui est indiquée dans plusieurs manuscrits.

Mais *aiue* peut quelquefois aussi avoir été employé dans le sens d'*adjutorium*. En ce cas, il lui sera loisible de lire *aive* ou *ajue*, mais jamais *aiũe*.

Dans le roman de Partonopeus, le poète, parlant de l'impression que fit sur son héros la couleur du cheval qu'il rencontra à la porte du palais enchanté, dit :

Mais tant est noirs qu'il le *soscent*.
(V. 1611.)

L'éditeur, qui probablement ne connoissoit pas ce genre d'abréviation, a pris l'*i* suscrit pour une correction ; il a lu *soscient* ; mais de si bonne foi qu'il a composé un article tout exprès dans son glossaire, pour un verbe qu'il venoit lui-même de créer. Il falloit *soscrient.*

Il y a dans les poésies de Charles d'Orléans, imprimées à Grenoble :

> Les fais des amoureux sont tieux,
> Tousjours vont en *assoubeinant.*
> (P. 91. — V. 9.)

L'éditeur auroit dû lire *assoubtivant.*

Ces exemples, qu'il seroit facile de multiplier, suffisent pour faire comprendre combien les difficultés que présente par elle-même l'écriture du moyen-âge, rendent difficile la lecture des mots que l'éditeur ne connoît pas et dont quelquefois il ne soupçonne même pas l'existence.

Mais ces difficultés ne se présentent pas seules dans les manuscrits anciens. Celles dont je vais parler sont, à mon avis, beaucoup plus embarrassantes.

Prenez au hasard le premier livre moderne qui vous tombera sous la main ; ôtez les points, les virgules, les apostrophes, les accents et tous les autres signes orthographiques auxquels nous sommes habitués ; jetez çà et là avec profusion et

sans ordre les majuscules ; unissez la plupart des articles, des prépositions, des particules, aux mots qui les suivent, de manière à n'en former qu'un seul tout ; faites-en de même pour les pronoms et pour plusieurs adjectifs ; retranchez ailleurs la première ou la dernière syllabe d'un mot, soit pour l'écrire séparément, soit pour la joindre à un autre mot ; supprimez des expressions, des phrases, des paragraphes entiers ; ajoutez quelques mots ; défigurez-en d'autres ; et remettez le livre ainsi mutilé, ainsi défiguré, à un homme peu familiarisé avec la langue françoise ; pensez-vous qu'il lui soit jamais possible, avec le temps seul et la patience, quelque intelligent que nous le supposions, de vous en faire une copie correcte ? Tel est cependant l'état dans lequel le paléographe-éditeur rencontrera un nombre assez considérable de manuscrits.

L'orthographe connue au douzième siècle, ainsi que le prouve le précieux manuscrit des sermons françois de saint Bernard, parut sans doute trop assujettissante aux copistes qui jugèrent plus commode de ne pas s'en servir, et je conviens que leur marche fut, en effet, plus libre et par conséquent plus rapide que s'ils l'avoient trainée avec eux. D'ailleurs, pour orthographier un ouvrage, il sera toujours nécessaire de le comprendre, et parmi les copistes il y en avoit beaucoup qui manquoient d'instruction, et encore plus qui ne vouloient pas se donner la peine de réfléchir.

Leur plume alloit donc, à la garde de Dieu, jetant çà et là quelques points, sans ordre et quelquefois sans discernement, habillant les mots tantôt d'une façon et tantôt d'une autre (1), les unissant ou les séparant sans scrupule, et laissant au lecteur le soin de reconnoître et de mettre en ordre les phrases qu'elle reproduisoit. C'est ainsi qu'on lit dans le manuscrit du combat des *trente Bretons contre trente Anglois*, dont l'éditeur a eu soin de conserver tous les défauts :

Je croy bien *amentente* que tu es défalu.
(P. 18. — V. 4.)

Ly un estoit *un* chesp et ly *aultre* ferré,
Ly *autre* egresillons et ly *aultere* en célé.
(P. 53. — V. 19.)

Entente, dans le premier vers, renferme trois mots : *à m'entente*. *Egresillons*, dans le troisième, en renferme deux : *es* et *gresillons*. *Autre*, répété trois fois en deux vers, est écrit de trois manières

---

(1) Dans la fable du Loup et de l'Agneau, qu'on trouve dans les *poésies* de Marie de France publiées par Roquefort, le nom de l'agneau se rencontre sous les sept orthographes suivantes : *aignel*, *aignaus*, *aïgnez*, *aigneles*, *aigneax*, *aingniel*, *engniel*. Celui du loup n'en a que cinq : *leu*, *lox*, *luz*, *lus*, *lous*. Dans celle du Corbeau et du Renard, le renard est appelé : *werpilz*, *gorpilx*, *gorpix*, *houpix*.

différentes dans le manuscrit. *Un* tient la place de la préposition *em* que le copiste avait mal lue.

Ce désordre dut par la suite occasionner des méprises d'autant plus nombreuses que, l'articulation des mots devenant de jour en jour plus rapide, il arriva enfin que la plupart de ceux où se rencontroient plusieurs voyelles placées immédiatement l'une à côté de l'autre, tels que : *reine, veue, beneie,* etc., qui se prononçoient : ré-i-ne, vé-u-e, bé-né-i-e, etc., comme l'exige la mesure des vers dans les plus anciennes poésies, et comme l'indiquent d'une manière positive plusieurs manuscrits, perdirent une de leurs syllabes par la contraction des voyelles qui avoient eu d'abord une prononciation distincte (1).

Je suis donc persuadé que pour retrouver la mesure dans un vers où se rencontroient des mots dont la prononciation avoit été abréviée, on prenoit quelquefois la liberté d'y introduire des syllabes surnuméraires ou d'y faire des substitutions de mots qui n'étoient pas toujours heureuses. Cependant la majeure partie des altérations, des substitutions et des lacunes doit être attribuée à l'ignorance du copiste, ou à l'infidélité de la mémoire

---

(1) Les imparfaits avoient d'abord conservé dans la prononciation les deux syllabes de la terminaison latine. On écrivoit *fesoient*, et on prononçoit *fes-oi-ent*.

qui le secondoit dans son travail. Car la mémoire étoit souvent la seule bibliothèque où on eût conservé le *fabel* ou le *roman* qu'il cherchoit. C'étoit à elle qu'il demandoit ce qu'il vouloit transcrire ; c'étoit sous son inspiration qu'il travailloit ; de là les nombreuses lacunes qui existent dans le seul manuscrit qui nous reste du *Roman du châtelain de Coucy*, dont deux entre autres comprennent chacune une chanson toute entière. De là les altérations innombrables dont est chargée la seule copie complète que nous ayons des poésies d'Eustache-des-Champs ; on pourra par la suivante apprécier le savoir du copiste et l'intelligence de l'éditeur.

Par *un livres* que l'on doit avoir chier
Dont nommez est Charles li jeunes roys, etc.

La véritable lecture ne peut être que celle-ci :

Par *sept lettres* que l'on doit avoir chier, etc.

Le nombre sept étoit probablement écrit en chiffres romains, *VII ;* le copiste, ayant lu *un*, se crut obligé de remplacer l'*i* et les deux *t* du mot suivant par un *e* et un *u* aspiré, et rendit de cette manière absurde le vers qu'il vouloit corriger.

Le moyen le plus simple et le plus sûr en même

temps de rendre à un texte ainsi altéré, corrompu, défiguré, sa véritable lecture, sa pureté originelle, ce seroit, quand on peut le trouver dans plusieurs manuscrits, de choisir celui qui paroît le plus correct et de s'aider des autres, pour reformer les vers ou les phrases défectueuses qu'il renferme. Il est rare de rencontrer deux copies où le même texte soit identiquement reproduit, et il est encore plus rare d'en trouver deux où il soit fautif au même endroit. Quand le manuscrit est unique, il faut alors que, à la connoissance des mots, l'éditeur joigne celle des choses. Il ne lui suffit plus d'être lecteur, il faut qu'il devienne lecteur intelligent : qualité qui suppose la connoissance des mœurs et des usages alors reçus, celle des différents genres de littérature connus, et celle des règles que suivoit la langue dans sa formation et dans ses développements.

L'éditeur du *Pas d'armes de la Bergère*, qui avoit l'avantage de faire imprimer un manuscrit aussi remarquable par sa correction que par la richesse de ses rimes, ne l'auroit pas rendu inintelligible dans le passage suivant, s'il avoit mieux connu les usages du temps où ce poème a été composé :

Et puis après Robert du Faÿ vint
Sur ung destrier grison, houssé de gris,
Déloqueté et *frappé*, *entre vingt*,
De blanc, etc. (V. 625.)

Pensant je ne sais à quoi, car il ne me paroît pas possible de donner la raison de ce qu'il a fait, il a écrit son troisième vers de cette manière :

> De loquete et frappe entrevint.

Il n'auroit pas, en plusieurs endroits, corrompu la rime par une lecture vicieuse, s'il avoit su que, dans ce poème, elle devoit nécessairement porter sur une résonnance parfaite.

L'éditeur des *poésies historiques et morales d'Eustache-des-Champs* se seroit aperçu qu'il manquoit des vers à quelques-unes des ballades, et il n'auroit pas confondu, comme il l'a fait, les *couples* régulières et uniformes dont se composoient alors les *lais*, s'il avoit mieux connu les règles auxquelles étoient assujetties les poésies qu'il avoit sous les yeux.

Celui du *roman du châtelain de Coucy* et celui du *roman de Partonopeus* auroient eu soin d'indiquer à leurs lecteurs les voyelles qu'il falloit articuler dans les syllabes où elles ne s'articulent plus, et le dernier n'auroit pas adopté un système d'orthographe qui est en opposition même avec les usages reçus, s'ils avoient mieux connu les règles de la prononciation et celles de la formation des particules et des mots composés (1).

---

(1) Voyez l'avis qui précède l'errata du roman de Partonopeus.

Celui du *combat des trente Bretons contre trente Anglois*, qui, laissant à ses lecteurs le soin de deviner toutes les abréviations qui étoient dans le manuscrit, a cru cependant devoir constamment en remplir une seule, auroit sans doute lu *messir'* au lieu de *messire*, s'il avoit mieux connu les règles de la mesure poétique, et le soin avec lequel on les observoit, même à cette époque.

Méon n'auroit peut-être vu, dans le *roman du Renard*, qu'un assemblage informe de plusieurs fabliaux composés par différents *trouvères*, et n'ayant entre eux d'autre rapport que celui d'être bizarrement mis à la suite les uns des autres par un copiste ignorant, s'il avoit pu s'apercevoir qu'il n'y avoit dans ce poème ni uniformité de style, ni unité d'action.

Il est donc nécessaire que le paléographe éditeur, dans la supposition même où il voudroit ne nous donner que des *textes*, possède des connoissances très-variées, d'abord afin qu'il puisse lire correctement le manuscrit qu'il a sous les yeux, et en second lieu afin qu'il puisse nous signaler les défectuosités qu'il y rencontre.

N'oubliez pas que je parle des productions littéraires du moyen-âge dont la plupart sont en vers, et dites-moi de quelle utilité peut réellement être une édition pareille à quelques-unes de celles que nous possédons ? Les romanciers métrifioient et rimoient pour l'ordinaire avec beaucoup de soin. Si la me-

sure dans leur vers est trop longue ou trop courte, si la rime est défectueuse, c'est une preuve que leur travail a perdu de sa régularité primitive en passant par les mains des copistes. Nous le donner dans cet état, ne point corriger, ne point signaler les altérations qui le défigurent, en accroître quelquefois le nombre, ce n'est certainement ni le moyen de nous faire connoître le poëte, ni celui de nous donner une idée exacte de la littérature de son siècle. Et si, avec de pareilles éditions, on croit rendre aux lettres un service important, on se trompe.

Vous me présentez un poëme mutilé, où je ne découvre ni rime, ni mesure, et vous me dites : voyez et jugez ; voilà un des chefs-d'œuvres de nos vieux siècles littéraires : vous abusez de ma confiance. Cette poésie que vous m'invitez à lire n'est pas plus celle du temps auquel vous la rapportez que celle du poëte à qui vous l'attribuez. C'est tout simplement la vôtre (1). Présenté tel qu'il devroit être, ce poëme n'auroit pas été plus intéressant peut-être, mais il auroit eu le mérite de caractériser une époque ; celle où il a été composé, et de marquer avec précision les progrès de la langue et la marche de la littérature françoise ;

---

(1) Les manuscrits qu'on peut regarder comme originaux, c'est-à-dire écrits par l'auteur ou sous ses yeux, sont d'une correction et d'une pureté admirables. Tel est le *ms.* du *Pas d'armes de la Bergère.*

je l'aurois accepté avec reconnaissance. Tel qu'il est, il ne sert à rien, et sa médiocrité le rend difforme à mes yeux; je n'en veux pas.

Le tort que ces sortes de publications font à la littérature du moyen-âge est très-difficile à réparer! Ces longs et interminables récits, que je qualifierois peut-être mieux si je les appelois bavardage poétique, pouvoient être très-amusans pour nos pères dont la rustique simplicité étoit fort peu exigeante; mais à coup sûr ils seront toujours sinon ennuyeux, du moins insipides pour nous. Si les éditions qu'on en fait entrent dans toute autre bibliothèque que dans celle du savant, ce ne peut donc être qu'à titre de curiosité littéraire, d'où il résulte qu'une fois imprimés le plus grand nombre le seront pour long-temps, et quelques-uns, pour toujours.

La plus mauvaise excuse que puisse donner l'éditeur, c'est de dire qu'il s'est proposé de reproduire son manuscrit et rien de plus. Car ce n'est pas le texte de tel ou de tel manuscrit qu'il nous importe de connoitre, c'est celui de l'auteur. Du reste, ce qui montre que les éditeurs dont je parle pensoient en ceci comme je pense moi-même, c'est qu'il n'en est aucun qui n'ait signalé quelques défauts, en très-petit nombre il est vrai; mais enfin ils en ont signalé: ils nous ont fait connoitre ce qu'ils avoient remarqué de vicieux, et ce certificat de savoir qu'ils ont voulu se donner, devenu par le fait un certificat d'incapa-

cité, prouve qu'ils auroient corrigé le texte entier, s'ils avoient su le faire.

Avant de faire imprimer des manuscrits, que le paléographe, pour son honneur et pour notre utilité, se mette donc en état de les lire correctement. Quand il aura acquis les qualités nécessaires pour cela, il lui restera encore l'obligation de travailler avec discernement et de rendre ses éditions intelligibles pour le commun des lecteurs. Comme cette proposition ne me paroît pas de nature à être contestée, je m'occuperai de la développer plutôt que d'en fournir les preuves.

SECONDE PARTIE.

Il suffiroit au paléographe de faire imprimer des textes et de les faire imprimer correctement, pour remplir les devoirs qu'il s'est imposé en devenant éditeur, si tout ce qui a été écrit au moyen-âge étoit susceptible de voir le jour, si les mœurs et les usages de l'époque étoient bien connus des lecteurs, si le langage de l'écrivain leur étoit familier ; mais si nous supposons au contraire qu'il y ait beaucoup d'inutilités dans les productions littéraires de cette époque, et que le commun des lecteurs ne puisse connoître ni les mœurs de ces temps reculés, ni un langage qui ne se parle plus, il faudra dès lors que toutes les publications de ce genre soient non seulement correctes, mais encore choisies, mais orthographiées et imprimées d'une manière convenable, mais accompagnées ou d'une version moderne, ou d'un glossaire, ou de notes, à quoi il faudra joindre, quand cela se pourra, un mémoire ou une dissertation. Je vais, dans cette seconde partie de mon discours, traiter de chacune de ces choses prises séparément.

Quoique la fécondité littéraire du moyen-âge n'ait rien eu de comparable avec celle de notre siècle, cependant comme les monuments qui nous en restent, comprennent tout ce qui, durant l'espace de cinq cents ns, avoit mérité d'être mis en écrit et soigneusement conservé dans les bibliothèques des particuliers, il en résulte que, malgré les pertes considérables occasionnées soit par les ravages des guerres civiles ou nationales, soit par le peu de cas que l'on faisoit d'un siècle à l'autre d'un manuscrit qu'on ne savoit plus lire et dont le style n'étoit plus reçu, le nombre en est encore considérable ; et nous pouvons dire avec vérité que nous sommes riches en ce genre de compositions. Vouloir faire tout imprimer seroit une entreprise qui rencontreroit des obstacles de plus d'une espèce, et qui d'ailleurs présenteroit dans ses résultats plus d'embarras que d'utilité.

La science à cette époque parloit encore latin. Elle se tenoit dans les cloîtres qui nous l'ont conservée et qui nous ont empêché ainsi de retomber dans la barbarie. La langue romane étoit la langue du vulgaire ignorant. Si les prédicateurs de l'évangile consentoient à la parler pour mettre les vérités de la religion à la portée de l'intelligence grossière de leurs auditeurs, ils consentoient rarement à l'écrire : au contraire, ils s'élevoient fortement contre les compositions en langue vulgaire et contre ceux qui en étoient les auteurs.

Frappés d'anathème, les *trouvères*, espèce de compositeurs ambulans qui alloient de château en château, amusant les châtelains oisifs, du récit ou du chant de leurs inventions trop souvent licencieuses (1), se vengeoient du clergé par des satires; mais ils ne purent jamais refaire leur réputation, et donner à leur profession un caractère honorable qu'elle ne pouvoit pas avoir. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine et en se mettant au dessus des préjugés, que les *romanciers* proprement dits, après avoir commencé d'abord par *enromancer* les mauvais poëmes latins que le siècle de Charlemagne avoit laissés entre les mains de tout le monde, parvinrent enfin à composer eux-mêmes ce que nous appelons des *romans*, et à donner du crédit à notre langue méprisée, préparant de cette manière le siècle de François Ier.

Cet aperçu rapide étoit nécessaire. Il fera comprendre pourquoi jusqu'au XVe siècle les productions littéraires sont presque toutes marquées du même caractère de médiocrité; pourquoi, pendant trois ou quatre cents ans, elles portent l'empreinte de la première enfance de l'art avec son igno-

---

(1) Il est probable que le lecteur françois ne demandoit pas encore à *être respecté*; car non seulement on appeloit par leur nom les choses que la pudeur et l'honnêteté ont toujours défendu de nommer; mais on se permettoit encore de composer de petits poëmes dont elles faisoient elles seules le fond.

rance, moins sa naïve simplicité. Le goût demeuroit en quelque sorte stationnaire ; la langue seule marchoit. Les mots se corrompoient de jour en jour, et c'est à l'aide de cette corruption que le génie se préparoit lentement à former ce langage souple, coulant, clair, précis, que parlèrent les sublimes écrivains des siècles derniers, et que nous finirions bientôt par hurler, si leurs chefs-d'œuvres, qu'il est permis d'imiter, mais qui ne seront jamais surpassés, n'étoient là pour arrêter le débordement du mauvais goût.

La littérature *romane* n'est donc à proprement parler qu'un fumier, et encore un fumier trop aride pour fertiliser notre littérature. Il faut le remuer sans doute ; il faut y fouiller avec soin, car jusqu'à présent on s'est contenté de jeter un coup d'œil dédaigneux sur sa superficie. On y trouvera des productions où sont comme perdus des faits précieux pour l'histoire. On y trouvera des romans historiques qui méritent peut-être autant de confiance que quelques-unes de nos chroniques. On y trouvera de temps à autre des productions qui, malgré leur barbarie apparente, portent l'empreinte visible du génie, et serviront à caractériser la littérature de l'époque. On y trouvera des productions qui feront connoître les mœurs, les usages, et les différents genres de littérature dont on charmoit les loisirs de nos bons aïeux. Voilà des monuments précieux qui méritent

d'être exhumés ; ceux-là sont, à mon avis, les seuls qu'on doive donner au public.

Sous le titre de *fabliaux et contes*, Barbazan, paléographe habile, a publié non pas un choix, mais un recueil de fabliaux. Trouvant qu'il étoit plus commode d'être piquant qu'utile, il n'a fait entrer dans cette collection que ce qui, à ses yeux, avoit une apparence de singularité, ou ce qui pouvoit attacher le lecteur par l'attrait dégoûtant d'une licence à qui tout alors étoit permis. Sous ce rapport, son ouvrage est essentiellement mauvais. Méon, après s'être donné la peine d'en publier une nouvelle édition corrigée, et augmentée, lui a joint deux volumes de supplément. Je ne vois pas pourquoi de nouveaux paléographes, en suivant le même plan, ne continueroient pas à grossir un recueil qui étoit déjà trop volumineux. Ce n'est certainement pas la matière qui manqueroit.

La collection que M. Crapelet a donnée au public sous le titre de *Collection des anciens monuments de l'histoire et de la littérature françoise*, est, si l'on veut, composée d'ouvrages qui appartiennent tout à la fois à l'histoire et aux lettres ; mais elle n'est au fond ni une collection historique, ni une collection littéraire, ni une collection historique et littéraire. Il y a même quelque chose de fort singulier dans ce recueil : les deux monuments les plus précieux, l'un pour l'histoire, l'autre pour la littérature, je veux dire les œuvres d'Eustache-des-

Champs et les mémoires de Salmon, n'y figurent que par extrait.

Le travail que nous demandons paroît avoir été commencé par le libraire Coustelier, mais il n'a pas été continué. Il n'existe donc pas encore : il seroit nécessaire cependant : la tâche est honorable ; quel est le littérateur qui aura le courage de s'en charger ? quel est celui dont le nom, déjà avantageusement connu, procurera à une pareille entreprise la faveur du public ? qui pourra nous promettre de la conduire à sa fin ? Car, si je ne me trompe, il faudroit tout cela, et rien de moins pour en garantir le succès. Je sens que c'est trop demander à un homme seul. Aussi je voudrois que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans les attributions de laquelle ces travaux me paroissent rentrer tout naturellement, fût chargée, par le gouvernement qui les encourage, de leur surveillance et de leur direction. Ils seroient faits avec plus d'intelligence ; on les accueilleroit avec plus d'empressement ; et ce corps illustre, qui n'a rien à gagner sous le rapport de l'estime et de la considération, acquerroit par là des droits nouveaux à la reconnoissance nationale.

Quoi qu'il en soit du vœu que nous venons d'exprimer, il sera toujours vrai pour quiconque connoît la littérature françoise du moyen-âge, qu'un paléographe ne doit pas publier indistinctement tout ce qui lui tombe sous la main. Il est nécessaire

qu'il fasse avec discernement le choix des ouvrages dont les hommes de lettres peuvent retirer quelque utilité. Dans ce nombre il y en aura vraisemblablement qui seront d'une longueur fastidieuse. Quelques-uns peut-être auront été indignement mutilés. Il doit nous les donner tels que l'auteur a su les composer ou tels que l'ignorance nous les a laissés, sans se permettre ni retranchement, ni interpolation.

Dans un ouvrage bon, tout, à mon avis, est susceptible d'être utilisé et mérite par conséquent d'être connu. Qui dira à l'éditeur que, avec des connoissances plus variées que les siennes, avec un œil plus exercé et un goût plus sûr, on ne mettroit pas à profit les choses qu'il jette au rebut ? D'ailleurs nous sommes méfiants, et l'on ne doit pas nous en savoir mauvais gré, car nous avons souvent de fort bonnes raisons pour l'être. Nous supposerons toujours, lorsqu'on nous présentera un extrait tel, par exemple, que celui du poème d'*Eustache-des-Champs*, qui fait suite à ses *poésies morales et historiques*, que les coupures ont été faites au hasard, et nous blâmerons celui qui aura cru pouvoir se les permettre : nous le blâmerons lors même qu'il auroit eu le soin de remplacer les passages supprimés par une courte analyse, ce qui nous donneroit au moins l'assurance qu'il a lu dans son entier l'ouvrage dont il ne nous offre que des lambeaux.

On manqueroit de goût plutôt que de discernement,

si l'on introduisoit dans le *texte* d'un manuscrit, pour en remplir les lacunes ou pour en régulariser les parties, des fragments plus ou moins considérables pris dans un autre manuscrit évidemment amplifié et d'un style tout-à-fait différent. Dès l'instant où des variantes utiles détruisent l'harmonie qui doit toujours régner entre les parties du même ouvrage, leur place est marquée : on ne peut les donner que sous la forme de notes. Si l'on veut juger du mauvais effet que des bigarrures semblables peuvent produire, qu'on lise sans interruption le *roman de Partonopeus*.

Que l'éditeur respecte donc le *texte* du manuscrit qu'il fait imprimer. Ce respect, qu'il conviendra quelquefois d'étendre jusqu'aux phrases vicieuses, jusqu'aux mots corrompus, ne peut cependant l'autoriser à nous le donner avec ses abréviations, comme on l'a fait pour celui du *Combat des Trente*, ou bien sous un système d'orthographe qui n'est ni celui du temps où nous vivons, ni celui du temps où vivoit l'auteur, comme cela a été pratiqué pour l'*Histoire de la Passion, d'Olivier Maillard;* ni en caractères gothiques, ce qui, sottement associé avec notre manière d'orthographier, offre de plus un anachronisme typographique dont un habile imprimeur ne devroit jamais se rendre coupable ; car il est aussi mal de multiplier sans raison les difficultés que la lecture de ces écrits et leur intelligence offrent au commun des lecteurs, que de

leur faire subir à demi des modifications auxquelles il est maintenant indispensable de les assujettir.

On me dira sans doute, pour ce qui regarde les éditions gothiques, qu'il faut lorsqu'on fait imprimer un livre, en assurer le débit, et que la singularité de la forme est employée ici pour faire passer le fond. Cette excuse seroit vraisemblablement celle que donneroit aussi M. Crapelet, si on lui faisoit le reproche d'avoir imprimé avec trop de luxe, et tiré à un trop petit nombre d'exemplaires les ouvrages dont sa collection est composée. Je reconnois volontiers au paléographe le droit d'user d'un artifice innocent pour assurer l'écoulement de ses publications, mais encore faut-il qu'il en use convenablement; et alors, bien convaincu que les livres de luxe sont presque toujours perdus pour la science, je regretterai que l'éditeur ne puisse pas assurer par son mérite personnel le succès de ses travaux, et qu'il ait besoin de les habiller ainsi pour fixer l'attention capricieuse d'un très petit nombre d'amateurs.

Au reste, quoi qu'il en soit du fond, de la forme et de la publicité, il ne me paroît pas qu'on puisse aujourd'hui faire imprimer un vieux manuscrit françois, sans l'accompagner de quelques éclaircissements. Le public les demande, et l'éditeur doit être en état de les fournir. Il peut, à cet effet, disposer de divers moyens dont le meilleur à ses yeux ne sauroit être douteux. Ce sera toujours celui qu'il croira le mieux fait pour répondre aux besoins des lec-

teurs, parce que c'est probablement celui dont il saura le mieux se servir pour aplanir les difficultés du *texte*.

Malgré cette latitude que je crois devoir laisser au paléographe, je ne puis m'empêcher de lui dire que l'usage où l'on est de réunir sous la forme de glossaire les mots qui ne sont plus reçus, favorise beaucoup l'ignorance et n'est assez souvent, pour le le lecteur, que d'une bien foible utilité.

Sûr de n'être pas pris en flagrant délit, le *glossateur* ne craint pas de se mettre à son aise. Il use largement de la faculté qu'il a de n'insérer dans ses compilations toujours faciles, que ce que d'autres ont laborieusement préparé. S'il rencontre des mots qui n'aient pas été expliqués par ses devanciers, ou bien il fait comme s'il ne les avoit pas vus (1), ou bien, s'il juge convenable de s'en occuper, tranchant les difficultés avec une hardiesse téméraire, il donne à tort et à travers des explications fausses, ridicules et même absurdes, ainsi que chacun va en juger par les articles suivants tirés du glossaire dont le *roman de Partonopeus* a été enrichi.

---

(1) Il en est peu qui, comme l'abbé Lenglet du Frenoy, dans son édition du roman de la Rose, aient la modestie de mettre dans leurs glossaires les mots dont ils ignorent la véritable signification, et de renvoyer le lecteur aux différents passages où ils les ont rencontrés, afin qu'il puisse s'en aider pour les comprendre lui-même.

Artos vient du latin *ars*, *artis*, et signifie littéralement habile dans les arts ; au figuré, bien élevé, poli, honnête ; ici, on le fait venir de *artus*, les membres du corps, et l'on explique *mal-artos* par *mau-joint*.

Brost est un substantif qui, dans le roman, sert à désigner la partie de l'arbuste nouvellement crue ; on dit ici que c'est l'action de *brouter*.

L'adjectif *campel* établit une différence entre les combats livrés en rase campagne, et ceux qui se faisoient en champ-clos ; on le rend ici par un substantif auquel on donne la signification de *duel*, *combat*, *bataille* ; de sorte que la *bataille-campel* dont il est parlé dans le roman seroit ou une *bataille-duel*, ou une *bataille-combat*, ou une *bataille-bataille*.

Oire, corruption de *erre*, voyage, est employé par le poète pour désigner le pélérinage d'outremer ; les expressions *chies d'oire* et *chief d'oire* désignent la terre ou la ville sainte : ici on dit que l'*oire* est une rivière, que *chies d'oire* est l'*embouchure de l'oire* et que *chief d'oire* est la capitale du pays *d'oire*. On peut, après avoir lu ces explications lumineuses, trouver que l'auteur a raison de se demander : « Mais qu'est-ce que l'oire ? »

Le *Roncis* étoit un cheval de fatigue et l'on disoit *faire traire à roncis*, littéralement faire tirer avec des chevaux, pour faire écarteler ; ici on dit

que *à roncis* signifie par la force des armes (1).

Ne croyez pas que ce glossaire soit le seul où l'on rencontre des méprises pareilles. De tous ceux que j'ai vus il n'y a que ceux de Barbazan qui en soient peut-être exempts. Je dis peut-être parce que les définitions données par ce savant paléographe paroissent manquer quelquefois d'exactitude, et souvent de précision.

D'un autre côté, le lecteur qui aperçoit le sens d'une phrase, ou qui croit l'apercevoir, aime souvent mieux rester dans le doute, et ignorer la véritable signification du mot qui occasionne son embarras, que de suspendre sa lecture pour consulter le glossaire qu'on s'est donné la peine de lui composer. Or, comme cette indifférence tient à un sentiment d'impatience et de curiosité qui est naturel à tous les hommes, il faudra, pour ne leur laisser aucun prétexte, que l'éditeur, s'il se détermine à composer un glossaire, ait l'attention de le reproduire à la suite de chacun des volumes dont son ouvrage sera composé, afin qu'on puisse le consulter plus commodément. Il faudra qu'il en prépare les définitions de telle manière qu'elles puissent présenter, en fort peu de mots, un sens clair et précis, afin qu'on reste moins de temps à les consulter; qu'il y mette tous les mots dont la signification est ou perdue, ou dou-

---

(1) Pour les autres vices de ce glossaire, consultez mon errata, article Partonopeus.

teuse, ou difficile à saisir, afin qu'on ne le consulte jamais en vain (1).

Un glossaire qui réunira ces qualités sera toujours bon, mais il ne sera pas toujours suffisant. Il est des *romans* dont le style est si peu en rapport avec le langage actuel, que le lecteur se trouvera peut-être autant embarrassé par la combinaison des mots, que par leur signification. Dans ce cas une version moderne est indispensable. Je dis une version, parce qu'on doit rarement se permettre de traduire ou de paraphraser un *texte* qui demande seulement à être rajeuni.

Ce travail, si nous en jugeons par les défauts qui se rencontrent dans celui dont M. de Roquefort a accompagné les *poésies de Marie de France*, doit être d'une exécution extrêmement difficile. Je prends les huit premiers vers du prologue, pour ne pas être accusé de choisir malicieusement ma citation :

Ki Deus a doné en science
De parler la bone éloquence,
Ne s'en deit taisir, ne céler,
Ainz se deit voluntiers mustrer.

---

(1) Si on met dans un glossaire tous les mots qui doivent y prendre place, il arrivera quelquefois qu'il sera plus volumineux que le texte, ainsi qu'on peut le voir dans les *stances sur la mort*. C'est un des inconvénients des glossaires. Il faut le subir ou prendre un autre moyen d'éclaircir le texte.

Quant uns granz biens est mult oïz,
Dunc a per mesmes est-il fluriz ;
E quant loez est de pluisurs;
Dunc ad espandues ses flurs.

La version littérale seroit, je crois, celle-ci :

Celui à qui Dieu a donné le talent de parler *conformément aux règles* de la saine éloquence, ne doit ni taire ce qu'il sait, ni demeurer dans l'obscurité; il doit au contraire se montrer volontiers. Lorsqu'une belle action est beaucoup ouïe (divulguée), elle est par cela même *mise* en état de fleurir, et lorsqu'elle est louée de plusieurs, c'est alors qu'elle a répandu ses fleurs.

Voici maintenant la version de M. de Roquefort :

« Ceux à qui le Ciel a départi le talent oratoire,
» loin de cacher leur science, doivent au contraire
» révéler leur doctrine et la propager. L'homme qui
» publie les bons exemples, est alors bien digne d'es-
» time ; aussi est-il loué de tous dès l'instant où il
» les met en pratique. »

Elle n'est, comme on voit, ni littérale, ni fidèle, ni même exacte. M. de Roquefort possède en paléographie des connaissances que je ne veux pas lui contester. Aussi je n'attribue qu'à la difficulté même de l'entreprise, les défectuosités qui rendent sa version au moins inutile, et je m'autorise de son exemple pour dire à ceux qui comme lui voudroient *moderniser*, (je demande grâce pour ce mot) le

style de nos vieux *romanciers* : prenez garde à ce que vous allez entreprendre ; éprouvez vos forces, et si vous croyez pouvoir vous charger d'un semblable travail, ayez soin de ne reteindre, de ne recouper, de ne changer l'étoffe que vous aurez entre les mains que lorsqu'il ne vous sera pas permis de faire différemment.

Les productions du XII[e] siècle sont peut-être les seules qui aient besoin quelquefois d'être accompagnées d'une version moderne. Celles des siècles postérieurs, s'éloignant beaucoup moins du langage actuel, pourront toujours, si je ne me trompe, devenir intelligibles à l'aide de quelques notes marginales.

Ces notes seroient littérales ou historiques : littérales, quand elles donneroient le sens des phrases et des mots ; quand elles présenteroient des variantes ; quand elles signaleroient des incorrections ; historiques, quand elles auroient pour but de faire connoître des faits, de rappeler des usages, de communiquer au lecteur les connoissances dont il a besoin pour s'identifier en quelque sorte avec le compositeur, et lire son ouvrage avec profit.

Les premières supposent de la part du paléographe qui les fait l'intelligence des mots, les secondes exigent de plus une idée bien nette, une connoissance bien positive de l'histoire politique, morale et religieuse du temps et des lieux où vivoit l'auteur. Faute de quoi on s'exposeroit à prendre, comme l'éditeur du *Pas d'armes de la Bergère*, des

substantifs pour des verbes, des verbes pour des substantifs, une coiffure d'homme pour un caparaçon de cheval; erreurs qui déprécient nécessairement les travaux de l'homme le plus habile, et qui jettent par fois du ridicule sur sa personne.

Les unes et les autres doivent être courtes, claires, précises, placées avec discernement et avec uniformité, partout où leur présence est réclamée.

Du Cange étoit sans contredit un paléographe distingué. Nous avons de lui une édition *in-folio des Mémoires du sire de Joinville*, où à la suite de 130 pages de *texte* se trouvent 407 pages de notes. Quel est celui qui s'arrêtera à la fin ou au milieu d'une phrase pour lire une note qui, à elle seule, renferme une dissertation toute entière? Et si, rebuté par leur longueur, on continue la lecture du *texte* sans faire usage des notes qui l'accompagnent, quel est celui qui aura la patience de revenir sur ses pas et de reprendre par ordre, une série de réflexions détachées qui, étant destinées à lever les difficultés du *texte*, deviennent fort peu intéressantes lorsqu'elles en sont séparées? C'est pour obvier à ces inconvénients que je recommande la briéveté et la précision. Pour ce qui est de la clarté, on doit la trouver partout, mais ici elle doit paroître dans toute la pureté de son jour.

Je dis ensuite que les notes doivent être placées avec discernement et uniformité là où leur présence est réclamée. Je ne comprends pas la conduite

d'un éditeur qui jette çà et là au hasard quelques remarques insignifiantes, quelques corrections sans importance, dans un ouvrage plein d'incorrections et de phrases obscures. Je ne la comprends pas mieux lorsqu'il met des notes dans un endroit, et n'en met pas dans l'autre, ainsi que l'a fait celui des *poésies morales et historiques d'Eustache-des-Champs*. Dans l'un et dans l'autre cas, c'est, à mon avis, faire preuve d'ignorance et de maladresse. Il auroit été plus sage de donner le *texte* sans aucune espèce d'accompagnement, que d'autoriser le public à penser, ou que l'on n'a compris que ce que l'on explique, ou qu'on a dérobé en secret des observations qui apparoissent de temps à autre sans ordre, et quelquefois sans nécessité.

Je crois que les notes doivent être réunies au bas de chaque page et ne pas être disséminées sur la marge extérieure comme celles de l'*histoire de saint Louis* par Capperonnier. S'il arrivoit néanmoins qu'elles dussent occuper trop d'espace, ce qui ne peut avoir lieu que pour les variantes et les notes historiques, il conviendroit alors de les mettre à la suite du *texte*.

Les variantes font partie du texte et on ne doit jamais se dispenser de nous les faire connoître. J'ai acquis la certitude que l'auteur d'un ouvrage corrigeoit, refondoit souvent lui-même son travail, en le faisant recopier. Or, comme à cette époque il n'y avoit rien de stable dans la langue, et que d'un

autre côté la prononciation, l'orthographe, le style, tendoient avec une rapidité inconcevable à se détériorer pour se perfectionner, il est toujours présumable, je dirois presque certain, lorsqu'il s'agit d'un manuscrit contemporain à l'auteur, que les corrections, les amplifications et les autres variantes quelles qu'elles soient lui appartiennent(1). D'ailleurs, seroit-il prouvé que ces variantes sont dues à une main étrangère? comme celui qui les auroit faites vivoit dans un temps où il étoit possible de mieux apprécier que dans le nôtre le *texte* qu'il reformoit, il seroit toujours bon de nous faire connoître les rectifications qu'il avoit jugé convenable d'y introduire.

Les notes historiques ne peuvent être suppléées ni par un glossaire, ni par une version littérale. Il est quelquefois utile de les réunir, et d'en former une espèce de dissertation qui, en ce cas, pourra servir d'introduction au *texte* dont elle suppose un examen sévère et raisonné. On méprise les bavards ennuyeux qui, après avoir vu, pour ainsi dire à vol d'oiseau, un ouvrage qui demandoit une attention réfléchie, prennent la plume et composent, à l'aide de quelques lieux communs, des notices, des discours, des dissertations où ils mettent toute sorte

(1) On a tort de croire que le plus ancien manuscrit d'un ouvrage est toujours celui qui rend le mieux la pensée de l'auteur.

d'inutilités, faute de savoir y mettre ce qui devroit s'y trouver.

On n'aimera pas davantage celui qui accoleroit des superfluités, ou des hors-d'œuvres aux *romans* dont il se fait l'éditeur. Le joli poème du *Pas d'armes de la Bergère* est accompagné de la description du carrousel donné à Saumur en 1828, pièce fort médiocre, et digne tout au plus de figurer dans le feuilleton d'un journal sérieux. Chacun des ouvrages qui composent la *collection des anciens monuments de l'histoire et de la littérature françoise* est précédé d'une description fort circonstanciée du manuscrit que l'éditeur s'est donné la peine d'examiner, le pied à la main. Je ne sais quel a été son but en nous donnant la dimension exacte des couvertures dont ces vieux parchemins sont en ce moment revêtus, mais, pour mon compte, je n'ai pu lire ces espèces de notices sans me rappeler l'observation judicieuse du maire qui me délivra un passe-port pour venir à Paris : il avoit aperçu mes lunettes, il mit à l'article signes particuliers : « Portant des lunettes. » Il pouvoit ajouter : « et des pantalons noirs. »

Ici se terminent mes réflexions sur les publications littéraires du moyen-âge. Mon dessein étoit de ne rien écrire dans ce genre, avant d'avoir terminé le glossaire auquel je travaille constamment depuis plus de six ans. Cet aveu me tiendra lieu d'excuse auprès du lecteur si mes réflexions ne lui paroissent

pas assez mûries. Dans le cas où quelques-unes d'entre elles seroient utiles aux jeunes littérateurs que des encouragements distribués avec sagesse invitent à exploiter une mine ingrate et à cause de cela trop long-temps négligée, je les prierois d'adresser leurs remercîments à l'imprimeur qui a retardé involontairement, je pense, l'impression de mon *errata*. Ce n'est qu'en le retirant d'entre ses mains après 7 ou 8 mois d'attente, que je me suis enfin déterminé à le faire précéder d'un discours qui pût lui servir de préface.



CHEZ LE MÊME LIBRAIRE-ÉDITEUR :

ŒUVRES DE VILLON avec des notes de J. H. R. PROMPSAULT. 1 vol. in 8. 5fr.

SONNETS par E. PEHAN. 1 vol. in-18. 3 fr.

LES JEUNES FILLES, mystère par P. CHEVALIER. 1 vol. in-18. 3 fr.

IMPRIMERIE DE MOQUET ET Cie,

RUE DE LA HARPE, N° 90.